



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 22
DU 13 AVRIL 2022**

Présents :

BORNE Alexandra, CHAGUÉ Benoît, COLLERY Martine, COURGEY Claude, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, JANES Daniel, MENETRIER Nathalie, MILLET Alix, PILLIOT Céline.

Absent excusé :

**CORDIER MéliSSa avec procuration à PILLIOT Céline
JEANGIRARD Sylvie
SALVI Thierry**

Secrétaire de séance : PILLIOT Céline

La séance est ouverte à 20h40 mn

Le maire, Thierry Salvi, est isolé chez lui car positif au Covid. Il ne parvient pas à se connecter pour suivre cette réunion en visioconférence. Des essais sont réalisés par Alix Millet pour créer la connexion. Ces essais échouent, le maire, Thierry Salvi, ne peut donc pas participer à cette réunion en visioconférence. Il propose de se rendre disponible si des questions doivent lui être posées mais il est trop inconfortable de participer par téléphone à la globalité de la réunion.

Le 1^{er} adjoint, Bernard Jacoulet, conduira la séance.

Vote des taxes

Le 1^{er} Adjoint, Bernard Jacoulet, présente au conseil municipal le montant des 2 taxes suivantes : taxe foncière « bâti et non bâti » sans augmentation des taux : soit pour l'année 2022

Les taux sont les suivants :

- Foncière « bâti » : **29,51%**
- Foncière « non bâti » : **27,35%**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'impositions 2022 et confirme les taux cités ci-dessus.

Budget forêt

Compte administratif 2021

- Résultat de fonctionnement : 387 486.75 €
- Résultat d'investissement : - 9 212.96 €
- Reste à réaliser : - 37 000.00 €
- Résultat 2021 : + 341 273.79 €

Budget prévisionnel 2022

- Dépenses de fonctionnement : 83 001.00 €
- Recette de fonctionnement : 414 774.00 €
- Dépenses d'investissement : 89 213.00 €
- Recette d'investissement : 89 213.00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022.

Budget communal

Compte administratif 2021

- Résultat de fonctionnement : 330 549.04 €
- Résultat d'investissement : - 445 534.18 €
- Reste à réaliser : + 305 500.00 €
- Résultat 2021 : + 190 514.86 €

Budget prévisionnel 2022

- Dépenses de fonctionnement : 805 850.00 €
- Recette de fonctionnement : 980 691.86 €
- Dépenses d'investissement : 918 986.18 €
- Recette d'investissement : 918 986.18 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022.

Durant cette séance, certaines questions sont posées par les élus. Elles seront à nouveau posées au maire lors de la prochaine séance de conseil municipal.

La séance est levée à 22h40mn

Prochaine réunion
Mardi 26 avril 2022